

Département du Bas-Rhin, Arrondissement de MOLSHEIM

COMMUNE de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 10 avril 2026

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

Conseillers élus : 19, en fonction : 19, présents : 17 (quorum atteint)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Dominique FAULLUMEL

MEMBRES PRESENTS : M. Arnaud ATIBARD, Mme Sybille BAUER, M. Noé EBER, Mme Chantal ESSLINGER, Mme Laetitia FREY, M. Christophe FRIEDRICH, M. Florian FRIEDRICH, M. Sébastien GILLMANN, Mme Sophie GRASS, M. Marc HAMEURY, M. Sébastien HISS, M. Jean-Pierre IMBERT, Mme Virginie LAUGEL, M. Claude MAETZ, M. Loïc MULLER, Mme Muriel RHINN, Mme Magali SCHMITT.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mme Laurianne DIETZ (procuration à Muriel RHINN), Mme Anne LUTZ

OBJET : FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu les articles L2123-23 et L2123-24 du CGCT

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de fixer le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire comme suit :

- Population de 1 000 à 3 499 habitants : indemnités au taux de 55,70 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

DECIDE de fixer le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire comme suit :

- Population de 1 000 à 3 499 habitants : indemnités au taux de 21,38 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

Le secrétaire de séance,
Dominique FAULLUMEL



POUR EXTRAIT CONFORME
GRIESHEIM, le 13 avril 2026
Le Maire,
Christophe FRIEDRICH

